

Département du nord

Arrondissement de
Douai

OBJET

Compte de gestion
2023

CENTRE COMMUNAL D'ACTION

Envoyé en préfecture le 21/03/2024

Reçu en préfecture le 21/03/2024

Publié le

ID : 059-265904490-20240321-DEL2024GESTION-DE

SOCIALE D'ORCHIES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt-quatre, le 22 février, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. d'Orchies s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M Ludovic ROHART, pour la tenue de la session ordinaire en suite de la convocation faite le douze février 2024, conformément à la loi.

Présents : Ludovic ROHART, Carine GAU, Nelly THIEFFRY, Gilda GRIVON, Marie-Josée MASSON, Patrick FREMAUT, Josiane VERIN, Catherine LECOINTRE, José DEVOS, Stéphane DELCROIX

Excusés : ROGER VANDEVYVERE, DOMINIQUE LEMAIRE, FRANCIS MASCLLET, GERARD CAMBIEN, SAMUEL DEBRIL

Absents : Anne-Sophie DEBERDT

A donné pouvoir :

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le compte de gestion du receveur municipal et tous les documents comptables et budgétaires souhaités,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur est conforme à sa comptabilité.

Résultat du vote

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,
Le Président,

Ludovic ROHART



Délibération transmise en
Sous Préfecture de DOUAI le 21 MARS 2024
Publiée le 21 MARS 2024
Certifié exact
Le Président,